



## Contrôle des ressources par la Caf

Par **EI Bekkaoui Karim**, le **08/01/2018 à 18:14**

Bonjour,

Voilà j'ai reçu un courrier concernant mes déclarations trimestriel qui ne correspondent pas à la déclaration annuelle sur les revenu de 2016 des impôts du coup la car m'a demander mes bulletin de paie de toute l'année 2016 ce que j'ai envoyer immédiatement aujourd'hui. Aussi après avoir reçu ce courrier effectivement je n'ai pas déclarer mes primes l'intéressement et prime de vacance pour un montant d'a peu près 1200 Euro du coup je pense que c'est pour ça la caf me demande des justificatif. Ma question je risque quoi et je voulais savoir parce que cette année j'ai fait pareil je n'ai pas déclarer mes primes car je savais pas dois je attendre l'année prochaine pour qu'il contrôle m'a situation par rapport à ma déclaration sur les revenu de 2017 ou dois je leur dire dès maintenant. Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement.

Par **youris**, le **08/01/2018 à 18:37**

bonjour,

si vous avez fait pareil cette année, sachant les demandes de la caf, vous avez intérêt à leur dire la vérité que la CAF peut connaître facilement.

salutations.

Par **EI Bekkaoui Karim**, le **08/01/2018 à 18:46**

Ok je vais faire le nécessaire pour leur dire Je vais juste attendre qu'il réglé le problème des revenu 2016 ensuite je vais aller les voir pour le problème de 2017.

Merci Youris pour votre réponse